



# Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphine

Etude organisation  
tourisme patrimoine

24 février 2009 – Restitution

Elisabeth HAUWUY – EB Conseil – Jean Pierre  
MONTEILS

# Mission d'étude ...

- **Objectifs** – doter le territoire d'un projet touristique fédérateur et emblématique et d'une organisation locale du tourisme et du patrimoine cohérente et optimisée
- **Au cœur de la réflexion** – l'intervention du SYMBORD dans le champ du tourisme
- **Une mission courte (3 mois)** axée sur une expertise ciblée et un dispositif d'animation et d'accompagnement
- **Rendu attendu : un schéma d'organisation tourisme et patrimoine**

# Plan de la présentation

1. **Diagnostic ciblé du « système touristique Boucles du Rhône »**
2. **Un projet tourisme et patrimoine cohérent, partagé, fédérateur et porteur de développement**
3. **Proposition de schéma d'organisation tourisme patrimoine**

# **SYMBORD - Étude organisation tourisme patrimoine**

Diagnostic ciblé du  
système touristique  
« Boucles du  
Rhône »



# Le SCOT ... un document de référence en matière de stratégie de territoire

## Ce que dit le SCOT en matière de tourisme ...

**« Les principaux enjeux en matière de développement touristique concernent la valorisation du patrimoine et le développement du tourisme vert » (p.71)**

- *Fonder le développement du territoire sur une valorisation maximale des richesses et ressources locales*
- *Une économie locale fondée sur une agriculture productrice, des activités de loisirs et de tourisme, des activités traditionnelles*
- *Les atouts patrimoniaux du territoire, composante de son animation patrimoniale et culturelle*

# Le territoire touristique ... ce qui conforte les orientations du SCOT ...

- Des milieux naturels et des paysages préservés, une mise en tourisme partielle de ces atouts
- Des sites patrimoniaux, dont certains majeurs à l'échelle départementale, voire régionale – une médiation intéressante pour les clientèles groupes
- Un territoire au caractère agricole marqué, malgré la pression foncière une agriculture diversifiée partagée entre une agriculture intensive « de production » et une agriculture à forte valeur ajoutée
- Un fort bassin de population de proximité, susceptible d'être intéressé par cette offre nature patrimoine, allié à une bonne desserte routière du territoire

# Le territoire touristique ...

- Des paysages et des milieux naturels préservés ... **oui mais** ...
  - une qualité d'offre non homogène sur le territoire,
  - des secteurs dégradés par le développement de l'urbanisation,
  - des points noirs paysagers,
  - des paysages et une nature moyennement accessibles
- Une agriculture bien présente, diversifiée, un intérêt croissant des populations urbaines pour le « consommer local », des initiatives en matière d'opérations collectives ... **oui mais** ...
  - une forte pression foncière, la culture céréalière – un point noir paysager ...

# Le territoire touristique ...

- Des sites patrimoniaux majeurs, des sites d'animation (maisons de pays), des acteurs motivés et compétents, la maison du patrimoine d'Hières sur Amby, une médiation performante à destination des groupes ... **oui mais** ...
  - la perte du label Pays d'Art et d'Histoire,
  - faiblesse d'initiatives collectives de structuration de l'offre et de démarche de réseau
  - faiblesse de la démarche de médiation vis-à-vis du grand public ...



# Le territoire touristique ...

- Une situation géographique qui présente de nombreux atouts (bassin de clientèles de proximité, accessibilité du territoire, ...) ... **oui mais** ...
  - une économie diversifiée et des risques de concurrence ou d'incompatibilité entre différents modes de développement et d'usages des sols,
  - des risques de conflits d'usages latents (une acceptation du tourisme pas forcément unanime),
  - un contexte concurrentiel fort par rapport au bassin de clientèles de proximité.

# L'organisation locale du tourisme ...

## état des lieux

- **Territoire de projet** : les communes, les intercommunalités, le SYMBORD ...
- **Territoire d'accueil** :
  - 5 Offices de Tourisme ou SI communaux ou intercommunaux (Morestel, Crémieu, Les Avenières, Montalieu, Saint Chef )
  - Les besoins ne sont pas ceux d'un territoire de séjour touristique ...
  - Les offices sont également des producteurs touristiques
- **Territoire de destination**
  - Le GOTSI assure, la promotion touristique du territoire, l'animation des acteurs, le montage de produits ...

# L'organisation locale du tourisme ...

## analyse

Une organisation qui s'est mise en place **au coup par coup** (« par défaut »), sans réflexion globale et structurée :

- **Compétence tourisme** : elle est restée au niveau des communes
- **Offices de Tourisme** : des territoires d'action touristique « à la carte »
- **EPCI** : n'ayant pas la compétence tourisme dans sa totalité, **ils ne peuvent construire une stratégie touristique avec les OT/SI.**

Une implication directe au sein de **Conseil d'administration du GOTSI** ambiguë.

L'engagement dans le champ du tourisme n'est pas le même pour la **CCIC et la CCPC** : distorsions dans l'approche touristique à l'échelle Boucle du Rhône.

# L'organisation locale du tourisme ...

## analyse

- **Le GOTSI**

Initialement présenté comme un groupement privé des OT/SI du territoire, il devient, par le collège des collectivités locales au sein de son conseil d'administration, un **outil de mise en œuvre d'une politique territoriale du tourisme...** *(sans que les EPCI s'en soient donnés les moyens juridiques)*

Existence d'une **convention d'objectifs SYMBORD / GOTSI** : suppose que le SYMBORD confie des missions au GOTSI alors qu'il n'en a pas la compétence.

# Stratégie marketing du territoire ...

**Stratégie marketing** (New Deal - 2003) : **construire « une image de destination touristique de proximité et de courts séjours ».**

**Principales actions engagées** : édition d'un guide touristique, site Internet, relations presse, point info tourisme Walibi, PLV, produits groupes, (attente exprimée sur la commercialisation)

## **Regard critique ...**

- **Absence d'un positionnement « territoire »** clair et assumé (positionnement mis en avant : « pays sensations »)
- **Image brouillée** : le patrimoine, les sports motorisés ...
- **Absence d'un consensus autour du territoire** qui pourrait avoir le statut de destination, impossibilité de s'identifier autour d'un nom
- Isère Sensations : **un portage limité au GOTSI**, aucune référence (adhésion ?) à cette destination collective, ni de la part des OT composants le GOTSI, ni de la part des entreprises et acteurs touristiques du territoire concerné, ni au niveau du CDT ou du CRT ...
- L'attente d'une fonction commerciale à l'échelle GOTSI : demanderait un investissement important pour un volume d'offre faible. (la viabilité d'une structure commerciale n'est pas garantie)

# Diagnostic ciblé ... conclusions

- Le territoire des Boucles du Rhône n'a pas vocation à devenir une destination touristique de séjour identifiée comme telle
- Le territoire a sans conteste vocation à accueillir des visiteurs dans le cadre d'activités de loisirs et d'excursion « nature et patrimoine »
- La réalité de l'offre du territoire ...
  - ... des entreprises touristiques majeures (Walibi, vallée bleue, Ile de la Serre...) à soutenir dans le cadre du développement économique du territoire, mais qui n'entrent pas dans une vocation de développement touristique identitaire du territoire
  - ... une offre « nature patrimoine » diffuse et « de faible capacité », nécessitant un accompagnement fort en production et en animation, dans un objectif de construction d'une image de territoire.

# **SYMBORD - Étude organisation tourisme patrimoine**

**Un projet tourisme et  
patrimoine**

**cohérent, partagé,  
fédérateur et porteur de  
développement**

# Ce qui est en jeu concernant l'intervention publique dans le champ du tourisme ...

- **Définir un positionnement** touristique du territoire clair, lisible, cohérent et s'y tenir
- **Engager des actions de développement, de structuration et d'animation de l'offre** afin de conforter le positionnement, dans un souci de pérennisation, voire de développement, des structures et équipements existants
- **Mettre en place une organisation** adaptée à ce projet, cohérente, et juridiquement compatible avec l'organisation institutionnelle en place



# Le projet de développement touristique du territoire ... le cadre de la réflexion

- **Le SCOT comme un postulat** à la réflexion
- **Le tourisme** à l'échelle de la Boucle du Rhône :  
**Une remise à plat de la notion de destination** et d'une stratégie marketing entièrement axée sur une stratégie clientèle sans stratégie de l'offre  
**Un retour à la notion de tourisme « patrimoine découverte »** incluant un volet terroir.
- **Un projet de développement touristique porté par le Symbord qui soit garant ...**
  - d'un objectif d'**excellence**
  - d'une **plus-value** de l'action publique et collective : effet levier, effet fédérateur, approche transversale du tourisme et du patrimoine
- **L'intervention de la collectivité dans le champ du tourisme** : les collectivités n'agissent pas seules .... Préciser ce qui est de la compétence du SYMBORD, des EPCI, des communes, des réseaux privés...

# Deux scénarios de projets proposés ...

**Deux scénarios de projets touristiques, portés par le SYMBORD, crédibles et légitimes**, basés sur les ressources intrinsèques du territoire, et cohérents avec les objectifs du SCOT, peuvent être envisagés à l'échelle du territoire Boucle du Rhône.

Chaque scénario correspond à **un positionnement singulier du territoire**, à **une image forte** à construire et à légitimer.

**Les scénarios se déclinent en terme d'offre touristique à créer et structurer, et de compétence et moyens à mettre en œuvre.**

**Scénario 1 : le pays des déplacements doux** (*point d'ancrage : Léman à la mer, PDIPR*)

**Scénario 2 : le pays histoire et patrimoine** (*point d'ancrage : sites patrimoniaux, paysages et espaces naturels*)

Dans les 2 scénarios, au-delà d'un positionnement différencié, **un axe transversal commun est à développer : l'agriculture locale, les produits du terroir, les relations ville-campagne** (autour de l'alimentation, des circuits courts, de l'échange et de la découverte...)

32

Je ne sais pas s'il est pertinent de développer sur les deux scénarios au même niveau.

Je préférerai dire rapidement deux scénarios proposés - présentaiton rapide (juste titre et concept) - un scénario retenu que l'on détaille un peu plus

EB; 12/02/2009

# Le scénario retenu après la réflexion partagée

## Le pays patrimoine

**Un réseau de sites** pour construire une offre touristique cohérente, attractive, lisible, accessible et fiable.

## Base du positionnement

Patrimoine « de la préhistoire à Stendhal et Claudel »....

Un réseau de sites à mettre en tourisme pour construire une offre touristique cohérente, attractive, lisible, accessible et fiable.

Sites naturels et grand paysage

Produits du terroir

# Le scénario retenu après la réflexion partagée

## Motivations du choix :

- Un sujet consensuel : transversal et partagé
- Un potentiel avéré (sites et compétences existants et à développer)
- Des marges de progrès en termes de professionnalisation, de performance économique, de pérennité des structures, de développement de l'offre et des fréquentations
- Forte légitimité des collectivités à s'emparer du sujet
- Préfiguration PNR ....

# Le scénario retenu après la réflexion partagée

## Objectifs de la collectivité :

- Construire la notoriété du territoire sur le patrimoine et l'excellence des prestations de visites et d'animation
- Construire une offre grand public et tous publics (aujourd'hui uniquement groupes et scolaires)
- Augmenter la fréquentation des sites et la satisfaction des visiteurs
- Augmenter le sentiment de « fierté » des populations locales.
- Inscrire la valorisation du patrimoine dans l'action publique au quotidien, en profitant de la dynamique créée et des compétences en place.

# Structures et sites du « Pays patrimoine »

## Des pôles tourisme patrimoine

- Maison du patrimoine d'Hières/Amby + site de Larina
- Crémieu
- Morestel
- St Chef
- Grottes de la Balme
- .....

## Des sites d'animation

- Maison de la Pierre et du Ciment
- Maison du Pays des Couleurs
- Maison Ravier
- Espace d'exposition tour de Morestel
- Brangues – expo « Claudel et Stendhal »
- Espaces naturels Sensibles
- .....

## Une offre diffuse

- Château du cingle
- Musée de la Lauze
- Auberge des peintres Optevoz
- Sentier des Bigues
- Ruines de Quirieu
- Site du Vernai à St Romain de Jalionas
- .....

# Les missions à mettre en œuvre

## Intérêt général – missions transversales

- **Accompagnement des communes à la valorisation du petit patrimoine et des sites naturels - *pour mémoire.***
- **Animation locale** : fédérer et catalyser les bonnes initiatives locales....
- **Recherche** : inventaire, collecte...
- **Diffusion** : publications, expositions, outils pédagogique



# Les missions à mettre en œuvre

## Mise en tourisme – finalité économique

- **Production d'une offre de découverte patrimoine et nature :**
  - Gestion des structures et sites
  - Produits de visites accompagnées pour groupes ET individuels
  - Outils de découverte en liberté
  - Calendrier visites, animations, événementiels
- **Animation d'un réseau de sites et de prestataires environnement et patrimoine**
- **Communication grand public / thématiques patrimoines**

# **SYMBORD - Étude organisation tourisme patrimoine**

**Organisation  
tourisme patrimoine**



# Les nouvelles bases de l'action publique

- Le SYMBORD assume les fonctions de développement, de structuration et d'animation du tourisme de patrimoine.
- Une partition claire de la compétence tourisme entre :
  - **L'échelon communal**
  - **L'échelon intercommunal**

# Les missions à mettre en œuvre

## Partition de la compétence tourisme

Communes et OT/SI	EPCI et SYMBORD
<b>L'accueil et l'information</b> <b>La promotion</b>	<b>L'animation</b> <b>Les aménagements et équipements</b>
<i>Les statistiques et suivi de la fréquentation touristique</i>	<b>Les études</b> <i>Les statistiques et suivi de la fréquentation tourisme de patrimoine</i>
	<b>Compétences hors tourisme impliquées dans la mise en œuvre du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <i>Valorisation des patrimoines</i></li><li>▪ <i>Education et sensibilisation des publics</i></li><li>▪ <i>Animation socioculturelle</i></li><li>▪ <i>Gestion/protection/valorisation des espaces nature</i></li></ul>

34

Qui gère communicaiton grand public ?

Est ce que cette dia ne vient pas plutôt après la suivante ?

EB; 12/02/2009

# Trois hypothèses d'organisation

*De la plus ambitieuse à la plus souple*

**1. Le Symbord assure en direct la gestion tourisme - patrimoine**

Le SYMBORD devient EPCC/ EPIC

*Il gère des équipements et des sites*

**2. Gestion déléguée à une association « pays-patrimoine »**

Création d'une association « ad hoc » (APP)

*Elle peut gérer des sites publics et privés par DSP*

**3. Un réseau informel de sites volontaires**

Le SYMBORD élargit son champ d'action sans changement de structure

– *les sites restent indépendants*

Je pense que l'on ne peut pas se permettre de présenter les dias 37 à 49 comme si c'était aux groupes auxquels on présente d'avoir les critères pour décider. Il est dommage que l'on ne puisse pas présenter la solution retenue uniquement.

Il faudrait que l'on cause de l'objectif des groupes par rapport à l'organisation ?

EB; 12/02/2009

# Méthode et préconisations de mise en œuvre du projet et de l'organisation

## *un travail de concertation et de validation*

- **préciser le projet patrimoine** : étude de définition du schéma directeur de valorisation du patrimoine.
- **faire partager ce projet** : implication des structures et acteurs parties prenantes de l'offre patrimoine.
- **communiquer sur ce projet** : donner envie aux élus de s'impliquer dans ce projet de territoire.
- **définir l'ambition de l'organisation** à mettre en place pour conduire ce projet : les 3 hypothèses d'organisation comme bases de la concertation



# 3 questions clés préalables

- le transfert partiel des compétences « tourisme de patrimoine » des communes vers les EPCI
- mise en œuvre du projet « pays patrimoine » : maîtrise d'ouvrage publique directe **ou** maîtrise d'ouvrage déléguée
- gestion des équipements publics et privés : mutualisation **ou** poursuite gestion autonome